

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le

ID : 074-217401074-20250915-41_2025-DE



Nombre de conseillers

- en exercice 10
- présents 7
- votants 7
- absents 2
- exclus

Date de convocation :
11 septembre 2025

Date d'affichage :
11 septembre 2025

Objet

N° 41/2025

Décision modificative n°1
budget primitif 2025

De la commune de DROISY

Séance du 15 septembre 2025 à 20 heures 30

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de :

M. REY Pierre-Alain

Étaient présents :

REY Pierre-Alain, RACINEUX Régis, BALDI Olivier, CHATANAY Cyril, LAFFIN Carole, VICTOR Thibault, FORESTIER Nicolas .

Excusé(e)(s) : VICTOR Émilie, BERNARDI Jérémy.

Secrétaire de séance :

M. CHATANAY Cyril

Sur proposition de M. le Maire,

LE CONSEIL MUNICIPAL

Après en avoir délibéré,

décide à l'unanimité d'apporter les modifications au budget primitif 2025 comme suit:

Section Fonctionnement-Dépenses

Chapitre 042 Opérations ordre transf.entre sections
article 681: *Dotations aux amortissements* + 3 714.00 euros

Section Fonctionnement-Recettes

Chapitre 73 Impôts et Taxes
article 73141: *Accise sur l'électricité* + 3 714.00 euros

Section Investissement-Dépenses

Chapitre 204 Opérations ordre transf.entre sections
article 2041512: *Amort.subv.GPF de rattachement-bâtiments et installations* + 3 714.00 euros

Section Investissement-Recettes

Envoyé en préfecture le 18/09/2025

Reçu en préfecture le 18/09/2025

Publié le

ID : 074-217401074-20250915-41_2025-DE

S²LOW

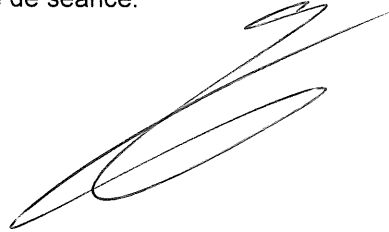
Chapitre 040 Opérations ordre trans.entre sections
article 28041512: Amort.subv GPF de rattachement
installations

+ 3 714.00 euros

AINSI FAIT ET DELIBERE à l'unanimité, les jours, mois et an que
dessus

Au registre sont les signatures.

Le secrétaire de séance:



Fait à DROISY, le 16 septembre 2025.



Délibération certifiée exécutoire

Compte tenu de sa télétransmission le :

Et de sa publication le :

Extrait conforme au registre des
délibérations

Fait à Droisy le :

Le maire,
Pierre-Alain REY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Assemblée

DECISION MODIFICATIVE N° 1

Nombre de membres en exercice9

Nombre de membres présents

Nombre de suffrages exprimés

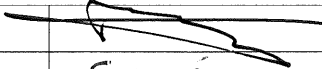
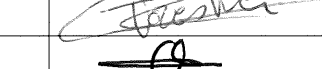
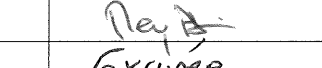
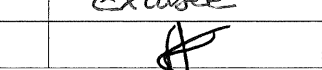
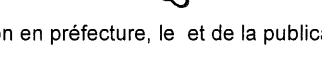
VOTES : ContrePour

Date de convocation :

L'an deux mille vingt-cinq, le quinze septembre, le Assemblée légalement convoqué, s'est réuni en session sous la présidence de M. Pierre-Alain REY, Maire.

Objet : Décision modificative n°1 -budget principal M57

Désignation	Diminution sur crédits ouverts	Augmentation sur crédits ouverts
D 681 : Dot. aux amort., aux dépréc. et aux prov. - Ch. fonctionnement		3 714,00 €
TOTAL D 042 : Opérations ordre transf. entre sections		3 714,00 €
D 2041512 : Subv GFP de rattach. - Bâtiments et installations		3 714,00 €
TOTAL D 204 : Subventions d'équipement versées		3 714,00 €
R 28041512 : Amort. subv GFP de rattach. - Bâtiments et installations		3 714,00 €
TOTAL R 040 : Opérations ordre transf. entre sections		3 714,00 €
R 73141 : Accise sur l'électricité		3 714,00 €
TOTAL R 731 : Fiscalité locale		3 714,00 €

Signataires :	BALDI Olivier	
	BERNARDI Jérémy	Excuse
	CHATANAY Cyril	
	FORESTIER Nicolas	
	LAFFIN Carole	
	RACINEUX Régis	
	REY Pierre-Alain	
	VICTOR Emilie	Excusee
	VICTOR Thibault	

Certifié exécutoire par M. Pierre-Alain REY, , compte tenu de la transmission en préfecture, le et de la publication le .

A Droisy, le 15/09/2025.

ont signé les membres présents
pour extrait conforme
Le Maire

